

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°264 - Le 24 janvier 2013

Instauration d'un congé de solidarité familiale CSF et d'une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie

Deux décrets 2013-67 et 2013-68 du 18 janvier 2013 relatifs au CSF pour les fonctionnaires et agents non titulaires, ont été publiés au journal officiel du 20 janvier 2013.

Les décrets prévoient les conditions d'attributions du CSF (six mois maximum en période continue, périodes fractionnées de sept jours ou temps partiel) et les modalités de versement d'une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (53,17 Euros pour vingt et un jour maxi).

S'agissant d'une mesure sociale, rare en ces temps de rigueur, elle doit pouvoir bénéficier à tous les agents concernés et volontaires.